

# Poursuivi pour des incendies et des menaces sur son ex

Ce lundi, s'est déroulé devant le tribunal correctionnel de Mons le procès de DD, prévenu d'une série d'incendies passionnels, menaces et harcèlements. En juin, il avait rencontré une jeune fille, dont il s'est fort pris. Las : il a commencé à la harceler, et le 10 septembre, elle lui a signifié la rupture. La nuit du 9 au 10 septembre déjà, il a bouté le feu à la porte d'entrée et sous l'escalier de la maison où sa belle vivait, de Caraman à Boussu. Le locataire du dessus a éteint les flammes. Le lendemain, aussitôt la nuit, il bouté le feu à l'appartement de la dame. Les flammes s'étendent à la Fiat du dessus et à sa façade. Dans le même temps, il lui envoie des messages par SMS. « Il y a le feu chez toi... J'ai peur que ça explose... » et à la sœur de son ex :

« Je suis quelqu'un qui va jusqu'au bout de l'amour et de la haine. Je vais passer un cap supplémentaire ».

## EN FUITE À LA CÔTE

L'homme fuit à Middelkerke, où il envahit une caravane de la famille de la dame. Muni d'une bouteille d'alcool à brûler, il installe des bougies chauffe-

plat, mais la police intervient à temps. DD est laissé en liberté. Le 14 septembre, au soir, il frappe encore et encore à la porte de son ex pour la voir. Pas de réponse, la belle étant partie vivre chez ses parents à Dour. Le 16 septembre, il place une bombonne de gaz à hauteur d'une voiture sur la place de Boussu... à 50 mètres du domicile de la dame. Le 21 septembre, la dame sort de l'hôpital de Jette : il l'accoste sur le parking.

Ce tableau peu reluisant, DD l'avoue, par la voix de son avocat M<sup>e</sup> Jean-Edmond Mairiaux. DD est en état de récidive : en septembre 2013, il a écopé de 12 ans de réclusion pour tentative de meurtre aux Assises de Douai (France) ; et à Avesnes sur Helpe, il a pris une autre peine pour incendie volontaire. Libéré sous conditions le 5 oc-

**En 2013, le prévenu avait écopé de 12 ans de réclusion pour tentative de meurtre aux assises de Douai. Puis il avait été libéré en octobre 2019**



DD avait aussi mis le feu à la voiture de son ex

tobre 2019, il a tout de suite trouvé un emploi. En juin 2020, il rencontrait cette dame... puis, il lui a fait vivre l'enfer.

## PÈRE ALCOOLIQUE

« DD doit bénéficier de circonstances atténuantes », plaide M<sup>e</sup> Mairiaux. Enfant de père alcoolique violent, il a parfois, avec ses frères, été abandonné dans

les bois raient vu ses 15 ans renaître le f M<sup>e</sup> Mairiaux. Quand il s'investit plus indé « Il ne pe